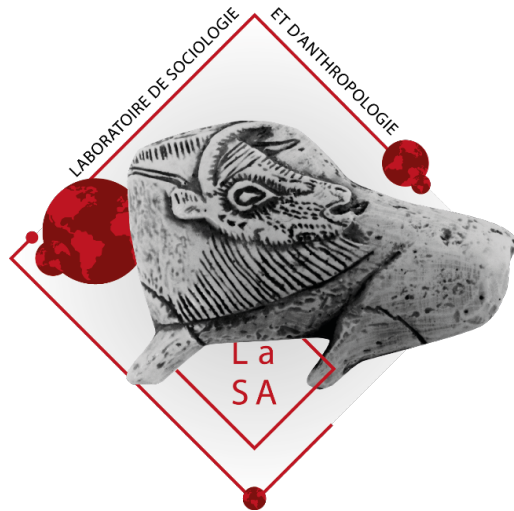




Master Sociologie

Parcours Socio-Anthropologie

Responsable : Laetitia Ogorzelec-Guinchard

laetitia.ogorzelec@univ-fcomte.fr

Le Master de Sociologie, parcours Socio-Anthropologie, est adossé au Laboratoire de Sociologie et d'anthropologie (LaSA). C'est un lieu de formation par la recherche tant individuelle que collective.

La première année (M1) vise à approfondir les connaissances théoriques et méthodologiques en socio-anthropologie. Puis, une spécialisation progressive est proposée lors de la seconde année (M2) à travers des enseignements thématiques (socio-anthropologie des âges de la vie, de la santé, des professions, des formes de transmission, de l'environnement...)

Un stage, étroitement lié à la recherche menée, est obligatoire en M1 (200h minimum) et en M2 (300h minimum).

Progressivement construite au cours des deux années, la recherche engagée dans le cadre de l'élaboration du mémoire vise à consolider les acquis de la formation. Les étudiant·e·s doivent se saisir des concepts et méthodes de la socio-anthropologie pour les mettre au travail dans leur recherche et l'analyse de leur objet d'étude.

Ce document vise à vous donner quelques repères concernant les attentes dans l'élaboration du mémoire (de M1 et de M2) ainsi que son rapport avec le stage.

Il faut cependant noter que les indications qui vous seront transmises par votre directeur·ice de mémoire priment sur celles que vous trouverez dans ce document.

Master 1 : Apprendre à problématiser

La première année de Master vise à vous apprendre à problématiser votre objet de recherche. Le mémoire sera évalué sur votre capacité à passer d'une question sociale à un problème sociologique, c'est-à-dire à une problématique.

Autrement dit, l'année de M1 doit vous permettre de réaliser une pré-enquête.

La problématique est le résultat auquel vous devez parvenir en fin d'année.

Pour cela, il faut vous doter de quelques repères temporels qui vous aideront à répartir vos efforts au long de l'année universitaire afin de ne pas vous trouver débordé·e par le travail à la fin du second semestre (le calendrier est indicatif, il est essentiellement là pour jalonner votre parcours et vous prévenir si vous prenez du retard) :

- **Septembre/octobre** : Choix du sujet, choix du directeur·ice du mémoire, choix du lieu de stage et élaboration de la question de départ.

Une question de départ est une question que tout le monde peut se poser avec le vocabulaire le plus simple possible. Exemple de question de départ : Comment devient-on soignant ?

Il faut choisir son terrain d'enquête de manière pertinente et se poser en particulier une question : sera-t-il possible d'accéder aux données empiriques ? Travailler sur les ermites est sûrement passionnant mais comment faire pour les rencontrer ? Travailler sur les institutions totales (prisons, hôpitaux...) est aussi très intéressant mais l'accès au terrain peut demander plusieurs mois de démarches administratives et vous n'avez pas toujours le temps de négocier les autorisations nécessaires à certaines enquêtes.

Le choix du terrain d'enquête sera également fortement lié à celui de votre stage. Votre directeur·ice sera de bon conseil sur ces questions.

- **Novembre/décembre** : Lectures, contextualisation, premiers contacts dans la recherche du terrain/stage, élaboration de la convention de stage.

- **Janvier/février** : début de la récolte des données empiriques (entretiens exploratoires ; questionnaires ; observations ; archives ; photographies...)

Les techniques de recueil sont multiples et vous pouvez en utiliser plusieurs en fonction de votre terrain (des entretiens et de l'observation par exemple). Quelles que soient la/les technique(s) utilisée(s), il est absolument fondamental de recueillir des données empiriques. On ne fait pas de socio-anthropologie hors sol. Votre travail doit être ancré sur un terrain. Henri Mendras disait « un sociologue, ça ne pense pas ». Cette phrase quelque peu provocatrice souligne que le sociologue, l'anthropologue, le socio-anthropologue ne manipulent pas de grandes idées hors de toute référence à son terrain d'enquête. Les données empiriques doivent permettre d'interroger la théorie et mettre les concepts au travail. Les concepts ne sont que des « outils » que vous mettez en œuvre pour problématiser votre objet. Un outil n'a pas raison ou tort, il est adapté ou inadapté, il est potentiellement adaptable, vous devrez alors le modifier ou l'ajuster.

Au niveau de vos lectures, cette période est également celle pendant laquelle vous devez procéder à un premier « état de l'art » concernant votre terrain et votre objet d'étude. Existe-t-il des ouvrages ou des articles scientifiques sur l'aide aux devoirs dans les quartiers, l'engagement chez les pompiers volontaires, la vie des étudiants dans les collocations... ?

- **Mars/avril** : Lectures, recueil des données, analyses.

J'attire votre attention sur le fait qu'un entretien est long (très long) à retranscrire, qu'il faut du temps pour compulser des archives ou pour traiter des statistiques... Ces tâches prennent du temps. Cependant, une fois réalisées, le mémoire n'est pas pour autant terminé. Si vous décrivez finement votre terrain, vous êtes un bon sociographe mais cela ne suffit pas pour se dire socio-anthropologue.

On attend de vous une analyse des données empiriques récoltées. Celle-ci se réalise à partir d'aller/retour entre la théorie et le terrain. Vous allez enrichir en même temps votre connaissance du terrain et vos références théoriques. La volonté de mieux comprendre ce qui se passe sur votre terrain vous amènera à lire et votre lecture vous entraînera à interroger plus finement votre terrain. Partant de là, vous pouvez aussi commencer à interroger les textes que vous lisez pour expliciter le cadre théorique qui vous semblera le plus adapté à votre enquête. En adoptant cette posture, vous entrez dans le cercle vertueux de la recherche. Vous allez pouvoir transformer votre question de départ en problématique socio-anthropologique.

- **Avril/juin** : Analyse, dernières lectures, écriture.

Vous devez, dans votre mémoire, rendre compte d'un cheminement qui nous fait passer de votre question de départ à votre problématique et à votre/vos hypothèse(s).

Précision : une problématique est une question, elle se termine par un « ? ». L'hypothèse est une réponse *a priori* à votre problématique. Elle se construit à l'interface de votre expérience de terrain/stage et de vos lectures. On ne vous demande pas de « valider » ou non votre hypothèse à ce moment-là : il s'agira du travail réalisé dans le cadre du mémoire de M2. Vous avez accompli un travail important qui consiste à transformer une question de sens commun (une question de départ) en « problème » socio-anthropologique. Cette transformation résulte, à la fois, de la pertinence avec laquelle vous mobilisez les acquis théoriques et de la rigueur de votre démarche empirique. Vous aurez ainsi appris à poser une question socio-anthropologique pertinente.

Quelques informations concernant l'évaluation de votre mémoire :

Le mémoire de M1 contient entre 40 et 60 pages (hors annexes). Le mémoire sera évalué sur la qualité (forme et fond) de l'écrit mais aussi lors d'une soutenance. Celle-ci se déroule en présence du directeur·ice du mémoire et d'un second examinateur·ice.

La soutenance dure 30 min : une présentation de 10 minutes par l'étudiant(e) suivie de 20 minutes de remarques/discussion. À la fin de la soutenance, une note globale (écrit et oral) est attribuée par le jury.

Le mémoire doit être soutenu autour du 15 juin. Il faut l'adresser à vos examinateurs·ices une à deux semaines avant la soutenance.

Il est possible de soutenir au mois de septembre (au plus tard le 15 septembre). Il faut alors faire une demande (argumentée) de dérogation au directeur de l'UFR SLHS au plus tard dans le courant du mois d'avril. Cette demande doit être validée et signée par votre directeur·ice de mémoire et adressée à la scolarité de sociologie – qui centralise toutes les demandes.

Soutenir en septembre signifie que vous allez consacrer une partie de votre été à travailler sur votre mémoire. Or les mois de juillet et août ne sont pas des périodes où vos directeur·ices sont disponibles. Préférez donc toujours une soutenance au mois de juin lorsque cela est possible.

M2 : Produire des connaissances socio-anthropologiques

Le mémoire de M2 peut être la suite du mémoire de M1. Vous pouvez alors repartir de votre problématique et tester votre/vos hypothèse(s) sur le terrain.

Vous pouvez aussi changer de sujet. C'est possible, car maintenant que vous savez problématiser, il vous faudra beaucoup moins de temps qu'en M1 pour vous saisir d'un nouveau terrain.

Vous pouvez aussi changer de directeur·ice de mémoire par rapport au M1.

Si en M1 on attendait de vous que vous appreniez à problématiser, ici on souhaite vous voir produire des connaissances socio-anthropologiques. Vous poursuivrez vos apprentissages méthodologiques et théoriques mais la qualité de votre mémoire sera jugée sur votre capacité à analyser le contenu de vos matériaux empiriques, notamment grâce aux outils conceptuels.

- **Septembre/octobre** : Choix du sujet (poursuite ou changement par rapport au mémoire de M1), du lieu de stage et de la directeur·ice de mémoire.

- **Novembre** : Élaboration de la convention de stage.

- **Décembre/janvier** : Problématique et test de l'hypothèse.

Tester une hypothèse, c'est la soumettre méthodiquement, donc de manière explicite et rigoureuse, à l'épreuve du terrain pour en évaluer la pertinence et la robustesse. Il y a une forte probabilité pour que les réponses que vous obtiendrez n'aillent pas toutes dans le même sens. Votre hypothèse n'est pas « juste » ou « fausse », elle doit être affinée (très souvent, si votre hypothèse se vérifie dans sa globalité, sans aucun problème, c'est qu'elle était trop vague ou votre méthode n'était pas assez rigoureuse). Le sens de la nuance – autrement dit : le discernement – est une qualité essentielle pour réaliser une enquête pertinente en socio-anthropologie.

- **Février/mars** : Aller/retour entre théories et terrain/stage et travail d'analyse.

Puisque vous n'avez pas réussi à expliquer tout le social à travers votre hypothèse (réponse *a priori* à votre problématique), il va vous falloir analyser les écarts que produit votre terrain par rapport à votre construction théorique. Il vous faudra alors faire preuve d'« imagination sociologique » pour le dire comme C.W. Mills et travailler à la compréhension de ce « social » qui ne se laisse pas si facilement saisir.

- **Avril/juin** : Derniers aller/retour théorie-terrain/stage et écriture.

Le mémoire doit nous donner à lire votre cheminement (de la question de départ à la problématique) ainsi que des éléments de contexte permettant de comprendre les enjeux de votre sujet. N'oubliez pas que vous êtes les spécialistes de votre objet d'étude et que ce qui vous semble évident ne l'est pas forcément pour tout le monde. Il faut alors rendre votre terrain « accessible » à vos évaluateur·ices.

Le mémoire de M2 fait en moyenne 70 à 100 pages (hors annexes).

La première session est au 15 juin. Vous pouvez demander une dérogation pour soutenir durant les 15 premiers jours de septembre. Celle-ci se demande en amont (courant mai) par courrier (argumenté et signé par votre directeur·ice de mémoire) au directeur de l'UFR SLHS, seul habilité à vous l'accorder.

En M2, le second semestre est, pour ainsi dire, réservé au stage et à l'élaboration du mémoire. Attention à ne pas prendre trop de distance avec l'université : ce temps libéré est un temps dédié à la recherche et c'est un travail à plein temps.

La soutenance se déroule selon les mêmes modalités que pour le M1.

Présentation du document

Si le fond est important, il ne faut pas pour autant négliger la forme. Votre écriture doit, le plus possible, être fluide, et votre démonstration compréhensible. On pense aussi au confort de lecture : on évite d'écrire avec des polices trop exotique, trop petites, trop serrées... On justifie son texte (on l'aligne à droite et à gauche). On respecte certaines normes bibliographiques (peu importe votre choix de présentation de votre bibliographie, mais vous conservez toujours le même et vous respectez l'ordre alphabétique).

Par exemple, vous pouvez rédiger votre texte en police Cambria / Calibri / Garamond / Times New Roman (taille 12, interligne 1.5). Le titre sera dans la même police (taille 14, gras). Essayer de limiter la hiérarchisation des parties à deux niveaux : dans votre première partie (I), vous pouvez avoir des sous-parties (1.1, 1.2 ...), qui peuvent elles aussi être subdivisées (1.1.1, 1.1.2...). Dans la mise en forme, vous pouvez, par exemple, mettre les sous-titres en **12 gras** et les intertitres en *12 italique*.

Les citations (extraits d'entretiens, citations d'auteurs...) courtes (jusqu'à 3 lignes) peuvent être insérées dans le texte entre guillemets français (« *ceux-ci* ») et en italique. Ça donne quelque chose dans ce style : « *L'imagination sociologique, je vous le rappelle, consiste essentiellement à changer de perspective à volonté, et de représenter fidèlement la société et ses parties* » (Mills, 1997 : 216). Les citations longues peuvent être extraites du texte entre guillemet et en italique :

« L'imagination sociologique aussi se cultive : il n'y a pas de doute qu'elle réclame une certaine routine. Mais il y a quelque chose d'inattendu chez elle, peut-être parce qu'elle consiste essentiellement à rapprocher des idées que personne ne croyait compatibles. [...] Il y a, derrière ces rapprochements, une espèce d'agilité intellectuelle en même temps qu'un désir farouche de comprendre » (Mills, 1997 : 216).

Les « [...] » indiquent que vous avez réalisé une césure dans le texte que vous citez. Cela se fait quand il y a, dans votre citation, des développements qui ne servent pas à la compréhension de votre démonstration.

Pour les références : Les citations sont référencées entre guillemets dans le corps du mémoire à partir du nom de l'auteur et de la date de parution : (Théry, 2010). Pour référencer une citation exacte, on doit y ajouter la page : (Guigner, 2011 : 83). Les références dans le corps du texte renvoient à une bibliographie où on trouvera la référence complète.

La bibliographie apparaîtra en fin de mémoire (et non en note de bas de page).

Pour un livre : Théry Irène, 2010, *Des humains comme les autres. Bioéthique, anonymat et genre du don*, Paris, EHESS.

On met entre parenthèses la date de la première édition : Charles Wright Mills, *L'imagination sociologique*, 1997 (1967), Paris, La Découverte.

Pour un chapitre d'ouvrage collectif : Vigarello Georges (2005), « L'intolérable de la maltraitance infantile. Genèse de la loi sur la protection des enfants maltraités et moralement abandonnés en France » in Fassin Didier et Bourdelais Patrice (Dir.), *Les constructions de l'intolérable*, Paris, La Découverte : 111-128. (Si plus de trois auteurs, on ne cite que le premier suivi de : *et al.* en italique)

Pour un article : Guigner Sébastien (2011), « L'influence de l'Union européenne sur les pratiques et politiques de santé publique », *Sciences sociales et santé*, vol.29, n° 1 : 81-106.

Depuis quelques temps, les cas de plagiat se multiplient chez les étudiant(e)s. Il n'est alors pas inutile de vous rappeler que tout plagiat entraîne une note éliminatoire : il faut toujours citer les auteurs que vous utilisez.

Les notes sont placées en bas de page (et non en fin de document), leur numérotation est continue.

Modalités du stage

Les sujets des stages sont très diversifiés et liés à des thématiques de recherche du laboratoire : la santé, les vulnérabilités, les formes de transmission, les questions mémorielles, le patrimoine, les professions, l'organisation des services, les questions environnementales ainsi que celles relatives aux transformations des territoires, les problématiques liées à la famille et aux âges de la vie (vieillesse, enfance, adolescences), les violences et déviations... (liste non exhaustive).

Dans ce cadre, une expérience de stage doit permettre aux étudiant·e·s de transformer les connaissances et compétences acquises au cours de la formation en « performances » en les mettant au service d'un questionnement ou de la résolution d'un problème qui se pose à l'organisme d'accueil.

Si, par les missions qu'il propose, le stage oriente assez directement vers un objet d'étude, le mémoire n'est pas un rapport de stage. Le mémoire doit permettre d'articuler la commande du stage avec un questionnement socio-anthropologique plus général.

Par exemple, dans le cadre de votre stage, en fonction des missions et des objectifs fixés, vous pouvez être amené à

- Mieux comprendre les caractéristiques sociales et les pratiques des usagers de certains services ;
- Mieux comprendre les pratiques des différents professionnels engagés dans une politique publique ;
- Mieux comprendre l'engagement des élus, des bénévoles associatifs...
- Mieux comprendre les interactions entre usagers et professionnels, entre différents métiers ainsi qu'entre différentes institutions...

Dans le mémoire, même si l'expérience de stage tiendra une grande place, vous devrez faire la démonstration de votre capacité à traduire (par exemple) les interactions entre différents professionnels dans le champ de la sociologie du travail, des organisations ou des groupes professionnels...

Exemples de stages réalisés au cours de ces dernières années :

- La place et les difficultés des femmes en agriculture (Mutualité Sociale Agricole)
- Les trajectoires d'hommes auteurs de violences conjugales
- Le harcèlement scolaire : d'une représentation banalisée à celle de la déviance (stage M1 dans un collège du Doubs)
- L'agentivité des enfants au défi des dispositifs de participation (stage M2 à la ville de Besançon)
- L'influence du dispositif d'habitat intermédiaire doté d'une hôtesse sur les interactions sociales et les liens de solidarité entre les personnes âgées (stage M2 au CIC-CHRU de Besançon)

Attentes concernant les étudiant·e·s de Master 1 dans le cadre du stage :

- Savoir construire un questionnement socio-anthropologique articulé au problème proposé par l'organisme
- Mobiliser des techniques d'enquête quantitatives et qualitatives dans le cadre d'une étude dont l'objet a été élaboré par l'organisme d'accueil (élaboration d'un échantillon, d'un questionnaire, d'une grille d'entretien ou d'un protocole d'observations ; passation d'un questionnaire auprès d'un public échantillonné, réalisation d'entretiens ou d'observations ; analyse des données recueillies, présentation des résultats...)

Attentes concernant les étudiant·e·s de Master 2 dans le cadre du stage :

Il ne s'agit plus seulement de mobiliser des compétences techniques mais de participer à la construction de la problématique d'une enquête avec les responsables de l'organisme d'accueil.

Cela suppose un travail de traduction du questionnement initial propre à l'organisme concerné pour intégrer les avancées des différents champs de la sociologie (sociologie de l'éducation, du travail social, de la santé, de l'environnement...)

Cela suppose également de savoir prendre sa place dans un groupe de travail pluridisciplinaire et de savoir valoriser les acquis d'une enquête dans un cadre institutionnel (compétences qui ne sont pas exigées dans le cadre d'un stage de Master 1).

Volumes horaires des stages :

200 h minimum en Master 1

300 h minimum en Master 2

Si nous avons fixé ces volumes minimaux afin de rendre possible des expériences de stage non gratifiées (voir réglementation ci-dessous), ces volumes horaires pourront être modifiés et réévalués en fonction des besoins du commanditaire du stage.

Règlementation concernant la gratification d'un stage :

Les stages donnent lieu à une gratification si, au cours de la même année universitaire, la durée du stage est supérieure à :

- Soit 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour)
- Soit à partir de la 309^e heure de stage (même si le stage est effectué de façon non continue)

Dans le cas où une gratification doit être versée : Le montant doit figurer dans la convention de stage.

Le taux horaire de la gratification est égal (au minimum) à 4,35€ par heure de stage.

Les organismes publics ne peuvent pas verser de gratification supérieure au montant minimum légal sous peine de requalification de la convention de stage en contrat de travail.

Calendrier possible du stage :

La recherche et la préparation du stage (co-construction de l'objet et des missions du stage, préparation de la convention...) vont vous occuper au cours du premier semestre de l'année universitaire (soit de septembre à décembre).

Cela signifie que les organismes concernés seront mobilisés au cours de cette période (rendez-vous avec l'étudiant·e, préparation de la convention, organisation du calendrier de stage...)

Idéalement, la période de stage peut donc être fixée de janvier à fin juin. Il sera cependant possible d'ajuster ce calendrier au regard des contraintes spécifiques que peuvent rencontrer les organismes accueillant un ou une stagiaire.

Il est aussi possible de démarrer le stage lorsque les enseignements seront moins nombreux (à partir du mois de mars). Cela suppose cependant de répartir les heures de stage de manière plus resserrée sur quelques mois.

Direction de mémoire

Vos directeur·ices de mémoire sont là pour vous accompagner dans la recherche d'un stage, l'ouverture d'un terrain et la réalisation de vos travaux de recherche. C'est à vous de les solliciter pour qu'ils/elles vous conseillent. Il n'est pas nécessaire de les rencontrer trois fois par semaine, mais il est indispensable de les rencontrer régulièrement au cours de l'année universitaire. Les modalités d'échange avec votre directeur·ice sont à définir avec lui/elle (sur rdv, via mail, avec un document...).

Les enseignants-chercheurs du département de sociologie, s'ils/elles appartiennent au Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (LaSA), peuvent tous vous accompagner dans votre travail de recherche.

Il est cependant envisageable d'associer à votre travail un enseignant-chercheur n'appartenant pas au LaSA parce que ses thématiques de recherche, les méthodologies qu'il met en œuvre, sa perspective disciplinaire... vous intéressent. En revanche, le Master formant à la socio-anthropologie, il vous faudra **obligatoirement** associer également un enseignant-chercheur membre du LaSA à votre travail de recherche. Autrement dit, si vous vous rapprochez d'un enseignant-chercheur n'appartenant pas à notre laboratoire, vous devrez aussi mobiliser un enseignant-chercheur du laboratoire pour vous co-encadrer. Il vous revient de trouver le co-encadrant.

Précision : vos enseignant(e)s ont tous une adresse mail professionnelle qui prend la même forme : prénom.nom@univ-fcomte.fr

Myriam Borel : m.borel@orsbfc.org

« Ma thèse de doctorat portait sur la prise en charge de l'IVG par les sages-femmes, compétence d'abord médicamenteuse, puis instrumentale récemment acquise par la profession. Pour cette recherche, j'ai mobilisé les outils de la sociologie des groupes professionnels ; et aujourd'hui, dans mon exercice de chargée d'études qualitatives dans le champ de la santé, je croise fréquemment ces questions relatives aux luttes définitionnelles du mandat, aux stratégies d'alliance et/ou de clôture des marchés pour défendre sa légitimité professionnelle, son territoire d'exercice ; elles continuent de susciter mon intérêt scientifique. Membre du conseil d'administration du Planning Familial en Saône-et-Loire, je m'intéresse aux dynamiques qui se font jour dans les mouvements sociaux (qu'est-ce qu'être représenté ? comment se mobilise-t-on ? etc.). Enfin, à l'Observatoire Régional de santé, nous avons commencé à mettre en œuvre des recherches participatives, dont les modalités, les enjeux et les contours piquent ma curiosité, en écho à l'intérêt que je porte à tout ce qui a trait à la sociologie de l'action publique. »

Mme Borel n'étant pas membre de l'équipe de recherche associée à la formation, un co-encadrement est nécessaire avec un-e autre chercheur-euse membre du LaSA.

Simon Calla : simon.calla@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : « Je travaille sur les questions environnementales, et plus particulièrement sur la gestion de la faune sauvage et la transformation des mondes agricoles. Mes travaux se situent essentiellement sur le territoire du massif du Jura et portent par exemple sur : la pollution des rivières, l'utilisation de pesticides en agriculture, les espèces considérées comme nuisibles, etc. D'un point de vue méthodologique, je mobilise des techniques qualitatives classiques (observations, entretiens) et plus originales (photographie, vidéo), mais travaille également à leur articulation avec des techniques quantitatives (questionnaire, cartographie des affinités) ».

Pascal Ducournau : pascal.ducournau@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : « Je travaille principalement sur la santé, les sciences et l'environnement. Les recherches questionnant les modalités contemporaines du gouvernement de la vie m'intéressent en premier lieu, que ce gouvernement soit assuré par des organisations socio-économiques, des politiques publiques ou des technologies. Les mouvements sociaux par lesquels s'affirment de nouvelles formes de gouvernements

de la vie retiennent aussi mon attention, surtout dès qu'ils sont portés par des revendications de démocratisations des choix scientifiques et des techniques (mouvements de patients, d'utilisateurs, revendications environnementalistes) ».

Sylvie Guigon : sylvie.guigon@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : La transmission des savoirs (notamment des savoirs professionnels), la compétence professionnelle, les rapports intergénérationnels.

Lucie Jouvét-LeGrand : lucie.jouvet@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : criminologie, erreur judiciaire, violences conjugales, médias, sociologie rurale.

Veronika Kushtanina: veronika.kushtanina@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : Famille : générations, aide aux proches âgés, procréation, genre et parentalité, garde d'enfants, mémoire familiale ; Parcours de vie : transitions biographiques, événements, travail biographique, Histoire ; Âges de la vie : vieillissement, enfance, passages d'âges ; Santé : trajectoire de la maladie, trajectoire de soin, maladie chronique, troubles des apprentissages.

Bruno Laffort : bruno.laffort@univ-fcomte.fr

Thème 1 : Sociologie de l'immigration et des relations interethniques. Étude des migrations contemporaines entre l'Europe, le Maghreb, l'Afrique et le Moyen Orient (migrations des mineurs, des femmes, des Sans-papiers, des demandeurs d'asile, etc.). Migrations de retour au pays (exemple des Latinos). Mémoires de la migration (expositions, théâtre, etc.). Vivre ensemble.

Thème 2 : Nouvelles formes d'engagement en France à travers l'étude des formes d'expérimentation concrètes les plus diverses (Éco-hameaux, habitats partagés, prises de paroles dans l'espace public, création de lieux alternatifs (de vie ou de travail), mise en œuvre de coopératives, ...)

Thème 3 : Sociologie de la ville et des politiques publiques, réflexion critique sur la démocratie participative (« participation des habitants », « citoyenneté », « mixité sociale », etc.)

M. Laffort n'étant pas membre de l'équipe de recherche associée à la formation, un co-encadrement est nécessaire avec un-e autre chercheur-euse membre du LaSA.

Alexandre Moine : alexandre.moine@univ-fcomte.fr

Professeur de géographie au Laboratoire ThéMA et membre associé au LaSA, ses recherches s'articulent autour de l'approche de la complexité des territoires, notamment au travers de la mise en œuvre de démarches systémiques, afin d'asseoir des diagnostics ou d'accompagner la mise en place d'observatoires territoriaux. Une autre orientation de ses recherches concerne les effets « frontières » sur l'organisation spatiale et les jeux d'acteurs dans l'Arc jurassien franco-suisse. Il a collaboré à de nombreuses enquêtes au croisement de la géographie et de la sociologie.

M. Moine n'étant pas membre de l'équipe de recherche associée à la formation, un co-encadrement est nécessaire avec un-e autre chercheur-euse membre du LaSA.

Sophie Nemoz : sophie.nemoz@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : Socio-anthropologie urbaine et des territoires ruraux, périurbains, Sociologie de l'environnement et des risques, Politiques publiques, dispositifs et processus de décision, Sociologie des sciences et des techniques, Socio-anthropologie des âges de la vie, Sociologie de l'exclusion et des dynamiques solidaires.

Laetitia Ogorzelec-Guinchard : laetitia.ogorzelec@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : Mon travail de recherche ne se fonde pas sur des objets d'enquête spécifiques mais sur une posture soucieuse d'articuler la sociologie à l'anthropologie, en prenant en considération les phénomènes dans leur dimension « sociale » mais aussi politique, esthétique, économique... J'ai développé cette perspective socio-anthropologique dans l'étude de différents domaines d'investigation : rapport entre science et religions, situations d'expertise, rôles et fécondité des controverses, usages des instruments techniques dans l'élaboration d'une preuve. Ces dernières années, je me suis particulièrement intéressée aux modalités de transmission des savoirs et des connaissances (concernant des temporalités longues) ainsi qu'aux efforts de *mise en bibliothèque* de l'expérience pour mieux comprendre l'exercice de la prudence.

Gaëlle Ronsin : gaelle.ronsin@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : « Mes recherches portent sur les manières d'étudier et d'administrer la nature, à l'ère de l'Anthropocène. Je mène des enquêtes sur des terrains variés (des aires protégées, des communautés de chasseurs, des mondes juridiques ou des arènes d'experts) en France et à l'étranger (principalement Amérique du Nord depuis 2018). Je mène des ethnographies de longue durée et d'enquêtes avec les images, en mobilisant le cadre théorique des STS, de la sociologie et des humanités environnementales ».

- criminalisation environnementale; droit et écologie ; justice environnementale
- conservation de la nature ou chasse / approche des futurs et de l'extinction
- mobilisations (infra)politiques
- enquêtes visuelles en sociologie ou anthropologie

Florent Schepens : florent.schepens@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : Sociologie des groupes professionnels ; Socio-anthropologie de la transmission ; Sociologie de la médecine, de la maladie et de la mort ; Socio-anthropologie du corps ; Socio-anthropologie de l'alcool ; Socio-anthropologie de la violence au travail ... et toutes questions de départ qui prend la forme de « comment devient-on... ? »

Pierre-Louis Spadone : pierre-louis.spadone@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche : Socio-anthropologie des pratiques culturelles et des processus patrimonialisation.

Maylis Sposito-Tourier : m.sposito@orsbfc.org

Parallèlement responsable des études qualitatives à l'Observatoire régional de la santé de Bourgogne Franche-Comté (ORS BFC), ses recherches s'inscrivent dorénavant dans le champ de la sociologie de la santé, axées sur la santé au travail, les handicaps et les maladies chroniques. Ses travaux visent à comprendre comment les individus mobilisent les dispositifs existants et élaborent des stratégies pour maintenir leur insertion sociale et professionnelle. Elle s'intéresse particulièrement aux dynamiques sociales liées aux parcours de soin et aux effets des politiques publiques.

Virginie Vinel : virginie.vinel@univ-fcomte.fr

Thématiques de recherche :

- Les problématiques concernant les âges de la vie : enfance, jeunesse, vieillissement... Notamment les dispositifs publics dans ces domaines (en France et dans des pays hors Europe).
- Enfances, jeunesses, vieillissements dans les processus migratoires ;
- Les problématiques concernant le placement des enfants ;
- Les problématiques concernant la famille et la parenté (notamment les dispositifs publics dans ces domaines)
- Les questions du corps et de la santé (représentations et pratiques du corps dans diverses populations ; représentations et pratiques de santé et de maladie, maladie chronique, maladie aiguë...)
- Les questions du genre